# Benjamin Bayart

**Benjamin Bayart**, né le 24 octobre 1973<sup>1</sup>, est expert en télécommunications et président de French Data Network, le plus ancien fournisseur d'accès à Internet en France encore en exercice.

Militant pour les libertés fondamentales dans la société de l'information par la neutralité du net et le logiciel libre<sup>2</sup>, ses prises de positions en ont fait une personnalité remarquée de l'Internet français.

### **Sommaire**

- 1 Idées sur Internet
- 2 Logiciel "libérateur"
- 3 Expression
- 4 Citations
- 5 Notes et références
- 6 Annexes
  - 6.1 Articles connexes
  - 6.2 Liens externes
  - 6.3 Bibliographie

# Benjamin Bayart



en 2010 lors du colloque ARCEP Neutralité des Réseaux

Naissance 24 octobre 1973

Nationalité Française

Activité Président de French Data Network, principale militant pour la neutralité du net, le

logiciel libre et la liberté

d'expression

### **Idées sur Internet**

La médiatisation de ses idées est passée par une grande diffusion d'une conférence sur le thème « Internet libre ou Minitel 2.0 » donnée lors des 8 es Rencontres mondiales du logiciel libre, à Amiens le vendredi 13 juillet 2007.

Fort de son autorité technique, Benjamin Bayart critique dans cet exposé, répété à plusieurs reprises, les transformations centralisatrices de la forme du réseau Internet qui portent atteinte à sa neutralité. La tentative de définition de ce réseau des réseaux qu'il engage, dans une perspective structurellement dépourvue de centre émetteur ou régulateur, se constitue en opposition au mécanisme actuel de centralisation des sources émettrices de contenus et de services.



En 2010

C'est en cela qu'il dénonce les mouvements de ce mécanisme, car ils conduisent à réintroduire la possibilité d'un contrôle vertical et unilatéral que permettait la forme du réseau minitel, essentiellement dépourvu de neutralité. C'est pourquoi son interprétation de ces mouvements se caractérise par une perception franchement involutive, du nouveau modèle vers l'ancien. Il condamne ainsi les tendances d'un nouveau marché régi par des distributeurs de services, progressivement absorbés par les quelques fournisseurs d'accès en situation de

#### monopole.

En fondant son effort de définition d'Internet sur ses principes de fonctionnement, il démontre que l'absence de centre émetteur, régulateur ou diffuseur, c'est-à-dire sa neutralité, conditionne la liberté des échanges entre internautes. Cette démonstration administre ainsi la preuve que la notion de neutralité du net se place en garante des évolutions rationnelles d'Internet, celles qui confèrent à ses utilisateurs son potentiel d'émancipation équitable, en termes d'expression individuelle, de diffusion du savoir et de partage à but non lucratif de biens immatériels.

Fort du succès de la conférence des RMLL 2007, il a également participé à une table ronde aux RMLL 2009 sur la neutralité du net puis tenu une seconde conférence à l'Université de Rennes I intitulée « Qui veut contrôler internet ? » (où il expose le rapport à la récente loi HADOPI).

Avec l'augmentation de sa notoriété, il a par la suite été amené à répondre à plusieurs interviews <sup>6,7,8</sup> dans des médias plus traditionnels, et a été invité dans l'émission télévisée Ce soir (ou jamais !) animée par Frédéric Taddeï.

Courant 2010, Benjamin Bayart est interviewé au journal télévisé de la chaîne Public Sénat concernant la loi LOPPSI et suite au colloque sur la neutralité des réseaux <sup>10</sup>. Il participe et alimente le débat du colloque organisé le 13 avril 2010 <sup>11</sup> par l'ARCEP dont le thème est la neutralité des réseaux. Il se confronte alors notamment à la vision qu'en a Nicolas Curien, un des membres du collège de l'Arcep qualifiée alors de « quasineutralité ».

Entre avril-mai 2010, il donne un cycle de trois conférences à SciencesPo organisées par l'association de l'école « Libertés Numériques »  $^{12}$  sur le thème « Qu'est-ce qu'Internet ? »  $^{13}$ .

Le 6 mai 2010, Benjamin Bayart, en sa qualité de président de FDN, dépose, après que la La Quadrature du Net l'a relevé, un recours pour vice de forme auprès du conseil d'état concernant un décret de la loi HADOPI <sup>14, 15, 16</sup>: en effet, alors que la loi aménage l'activité des opérateurs de télécommunications, l'ARCEP n'a pas été consulté comme le stipule l'article L. 36-5 du Codes des Postes et Communications Électroniques.

Dans le cadre du hackingspace « Pas Sage en Seine » mi mai 2010, il présente une conférence sur comment créer un fournisseur d'accès internet associatif<sup>17</sup>.

Le 15 janvier 2011, à l'occasion de la Journée de L'Informatique Libre, il présente à Toulon les principaux enjeux de l'Internet dans les révolutions arabes <sup>18</sup>.

# Logiciel "libérateur"

Bien avant la médiatisation du *Minitel 2.0*, Benjamin Bayart défendait une certaine conception du logiciel libre, en employant le vocable de *logiciel libérateur* <sup>19,20</sup>. Selon lui, la licence libre d'un logiciel n'est pas suffisante pour garantir la liberté de l'utilisateur ("si on libère le code, on libère l'informaticien, si on libère la donnée, on libère l'utilisateur"), mais un logiciel libre devrait donner l'information sans faire de rétention, ni utiliser un format propre à lui seulement (notion d'interopérabilité). Dans sa conférence aux RMLL de 2004, il soutenait que les logiciels libres ne devraient pas se contenter de "cloner" des outils propriétaires, et critiquait la rareté des tests dans les projets libres.

# **Expression**

Benjamin Bayart a crée quelques expressions qui se sont propagées parmi les adeptes de ses idées, citons:

- Internet libre ou Minitel 2.0<sup>21</sup> donnée lors d'une conférences au cours des 8<sup>es</sup> Rencontres mondiales du logiciel libre, à Amiens le vendredi 13 juillet 2007.
- L'*Effet Flamby* qui est la diffusion d'un site mondialement connu dans le réseau après une tentative de censure de ce site (juin 2010 à l'occasion de PasSageEnSeine 2010 <sup>22</sup>)

#### **Citations**

«L'imprimerie a permis au peuple de lire, Internet va lui permettre d'écrire. » (Septembre 2009, à l'occasion d'une interview pour Libération.fr)

### Notes et références

- 1. [PDF] cvtest.pdf (http://www.tex.ac.uk/tex-archive/macros/latex/contrib/ESIEEcv/cvtest.pdf), 13 avril 2009
- 2. Il précise à la fin de la conférence RMLL 2009 que « l'internet et le logiciel libre ont le même objet : la société du savoir, la société numérique du 21 éme siècle, celle dans laquelle il faut qu'on gagne les liberté fondamentales »
- 3. Conférence des RMLL 2007 sur le thème "Internet libre ou Minitel 2.0" (http://www.fdn.fr/minitel.avi)
- 4. Table ronde politique aux RMLL 2009 sur la Neutralité du Net, la liberté d'expression sur Internet…le Paquet Télécom et la loi HADOPI (http://torrents.rmll.info/table.html#18)
- 5. Conférence à Rennes 1 sur le thème « Qui veut contrôler internet ? » (http://linuxfr.org/2009/10/14/26026.html)
- 6. Interview sur Radio Libertaire (http://www.fdn.fr/benjamin\_bayart\_-\_radio\_libertaire\_- 06 septembre 2009.ogg)
- 7. Interview sur ecran.fr (http://www.ecrans.fr/Benjamin-Bayart-1-2-Non-seulement,7733.html)
- 8. Interview de Libération sur le thème de la neutralité des réseaux (http://www.liberation.fr/medias/0101552769-l-internet-fait-peur-comme-autrefois-l-imprimerie)
- 9. JT de Public Sénat (http://www.dailymotion.com/video/xc5826 bayart-loppsi-le-filtrage-d-interne news)
- 10. Interview colloque sur la neutralité des réseaux (http://www.dailymotion.com/video/xcpkk5\_interview-debenjamin-bayart-presid tech)
- 11. Colloque du 13 avril 2010 organisé par l'ARCEP sur la neutralité des réseaux / ARCEP conference on Network neutrality, April 13th (http://www.arcep.fr/index.php?id=10370), 2010. Consulté le 21 décembre 2010
- 12. http://www.libertesnumeriques.net
- 13. Videos du cycle de conférences Science Po 2010 « Qu'est-ce qu'Internet ? » (http://www.libertesnumeriques.net/videos-qu%E2%80%99est-ce-qu%E2%80%99internet-cycle-de-conferences-a-sciences-po-par-benjamin-bayart)
- 14. http://www.numerama.com/magazine/15679-hadopi-un-vice-de-forme-attaque-devant-le-conseil-d-etat-maj.html
- 15. http://blog.fdn.fr/post/2010/05/06/Recours-devant-le-Conseil-d-Etat-contre-le-decret-2010-236
- 16. http://www.freenews.fr/spip.php?article8258
- 17. DIY ISP: devenez votre propre fournisseur d'accès à Internet (http://lacantine.ubicast.eu/videos/diy-isp-devenez-votre-propre-fournisseur-dacces-a-internet/), 2010. Consulté le 21 décembre 2010
- 18. Benjamin Bayart, « Internet, enjeux d'aujourd'hui et de demain JIL (http://jil.post-pro.fr/les-conferences/) », 2011. Consulté le 28 avril 2011
- 19. Un logiciel libre n'est ni forcément un logiciel de qualité ni forcément un logiciel libérateur (http://www.framasoft.net/article3095.html)
- 20. Logiciel libérateur (http://edgard.fdn.fr/liberateur/liberateur.pdf)
- 21. Conférence des RMLL 2007 sur le thème "Internet libre ou Minitel 2.0" (http://www.fdn.fr/minitel.avi)
- 22. Conférence sur l'effet Flamby donnée le 17 juin 2011 lors de PasSageEnSeine 2011, définition donnée à partir 2 min 352" (http://lacantine.ubicast.eu/videos/pses-leffet-flamby/)
- 23. Voir article: http://www.ecrans.fr/spip.php?page=article&id article=8351

#### **Annexes**

#### **Articles connexes**

- □ FDN
- Neutralité du Net

#### Liens externes

Site personnel (http://edgard.fdn.fr/)

### **Bibliographie**

Joli Manuel Pour LaTeX [lire en ligne (http://jmpl.fr.eu.org/) (page consultée le 1<sup>er</sup> mars 2011)]

Ce document provient de « http://fr.wikipedia.org/wiki/Benjamin Bayart ».

Dernière modification de cette page le 14 septembre 2011 à 10:29.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons paternité partage à l'identique ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.